

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du jeudi 30 mars 2023

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance :

Date de convocation : 23 mars 2023

Présidence de : Mme CRETON Valérie

Quorum : 13

Nombre des présents :

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Ordre du jour :

1. Désignation de secrétaire de séance.
2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 27 février 2023.

Gestion financière :

3. Présentation compte financier/ vote du résultat.
- 4 .DBM
- 5 .Contrat et convention

Information :

6. Organisation de fin d'année et points d'actualité.

Questions diverses à déposer 48 heures à l'avance.

La Présidente



Les secrétaires

I. GESTION ADMINISTRATIVE

La séance est ouverte à 18h05

1. Désignation de secrétaire de séance

Son désignées comme secrétaires de séance Mme BANDECCHI, gestionnaire et Mme LACROIX CPE.

2. Proposition d'adoption du procès- verbal du 27 février 2023

Aucune remarque sur le PV.

Résultat du vote

- Nombre de membres : 13 présents ; 13 votants

- Suffrages exprimés : 13 pour ; 0 contre

- Suffrage non exprimé : 0 abstention

II. GESTION FINANCIERE

3. CONVENTION ET CONTRAT

❖ Exercice 2023

a) Renouvellement d'ELEC 3 = ELEC 2025.

Le marché ELEC 3 actuellement en cours prendra fin au 31/12/2024, et sera renouvelé par ELEC 2025, dont la fourniture débutera au 01/01/2025, pour 3 ans.

Pour en bénéficier il est impératif de faire le recensement des besoins ELEC 2025, il n'y a pas de renouvellement automatique.

Résultat du vote

- Nombre de membres : 13 présents ; 13 votants

- Suffrages exprimés : 13 pour ; 0 contre

- Suffrage non exprimé : 0 abstention

b) Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées

Redevance sous la forme d'un prix / élèves/ an

2023 : 1,60HT tranche 1 (1 à 100 copies)

2024 : 1,70HT

2025 1,80HT

Résultat du vote

- Nombre de membres : 13 présents ; 13 votants

- Suffrages exprimés : 13 pour ; 0 contre

- Suffrage non exprimé : 0 abstention

c) Renouvellement Index éducation

Pronote : 669,60€

Résultat du vote

- Nombre de membres : 13 présents ; 13 votants

- Suffrages exprimés : 13 pour ; 0 contre

- Suffrage non exprimé : 0 abstention

4. DBM pour information

DBM n°1 :

Permettre d'utiliser les ressources spécifiques allouées exceptionnellement par le conseil départemental pour financer le logiciel de restauration : 686,34€

Op.	Référence	N°	Imputation	Type d'opération	Dépense	Recette
▶ 6	licence logiciel restauration	1	ALD - ADMIN - 0CONTRAT - 7443	21 - Ressources spécifiques		686.
6	licence logiciel restauration	2	ALO - ADMIN - 0CONTRAT	21 - Ressources spécifiques	686.34	

DBM n°2 : ajustement des ouvertures de crédit sur les lignes ULIS, CRELAIS, FS : pour information

7	ajustement dotations fléchées	1	AP - - 2SPECIAL - 7443	21 - Ressources spécifiques		560.19
7	ajustement dotations fléchées	2	AP - - 2CLRELAIS - 7443	21 - Ressources spécifiques		409.45
7	ajustement dotations fléchées	3	AP - ULIS - 2SPECIAL	21 - Ressources spécifiques	560.19	
7	ajustement dotations fléchées	4	AP - RELAIS - 2CLRELAIS	21 - Ressources spécifiques	409.45	
8	ajustement dotation FS	1	VE - - 16FS - - 7411	21 - Ressources spécifiques		763.52
8	ajustement dotation FS	2	VE - ETAB - 16FS-	21 - Ressources spécifiques	763.52	

5. Présentation du compte financier et affectation du résultat

Madame la gestionnaire présente et commente l'exécution du budget 2022 (cf rapport).

A l'issue de la présentation du rapport de gestion, Monsieur Guichon, agent comptable présente le rapport financier et l'exécution budgétaire de l'année 2022. Il explique le résultat de l'exercice et les mécanismes comptables.

TABLEAU BUDGET 2022

	Montant net des dépenses	Montant net des recettes
Activité pédagogique	85 709,98 €	75 049,27 €
Vie de l'élève	12 767,80 €	13 917,80 €
Administration et logistique	94 381,72 €	92 685,65 €
TOTAL SERVICES GENERAUX	192 859,50€	181 652,72€
Service restauration et hébergement	164 110,66 €	167 773,21 €
Bourses Nationales	33 704,00 €	33 704,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX	197 814,66€	201 477,21€
TOTAL 1ère section	390 674,16€	383 129,93€
Résultat	7 544,23 €	
IAF		
Opération en capital		1 564,92 €
Total exécution budgétaire	390 674,16€	384 694,85€

charges constatées	produits constatés	résultat
390 674,16 €	383 129,93 €	7 544,23 €

En conclusion, on retient un résultat négatif de 7544.23€ et un fonds de roulement qui s'établit à 52447.90 € (soit 48 jours de fonctionnement) au 31 décembre 2022.

a. Mise au vote de l'arrêté des comptes présentés pour l'exercice 2022

Résultat du vote

- Nombre de membres : 13 présents ; 13 votants
- Suffrages exprimés : 13 pour ; 0 contre
- Suffrage non exprimé : 0 abstention

b. Proposition d'affectation du résultat au compte unique de réserve

Résultat du vote

- Nombre de membres : 13 présents ; 13 votants
- Suffrages exprimés : 13 pour ; 0 contre
- Suffrage non exprimé : 0 abstention

6. Présentation des comptes consolidés 2022 du conseil départemental

Le SGCDE rappelle que la finalité de ce document est d'identifier le plus précisément le coût des grandes fonctions d'un établissement et tendre ainsi vers une plus grande lisibilité de ce que représente réellement le budget d'un établissement.

Pour information du conseil d'administration

II. GESTION PEDAGOGIQUE

1- Organisation de fin d'année/Points d'actualité

Orientation :

Pour le niveau 4ème : en 3^{ème} Prépa Métiers : saisie prévue vers le 10 Mai

Pour le niveau 3ème : dates des conseils de classe : 23 et 25 Mai

ORGANISATION FIN D'ANNEE :

Oraux DNB : entraînement le mercredi 17 Mai, Oral DNB le Vendredi 9 Juin

Le Collège est centre d'examen et centre de correction

ACTUALITES :

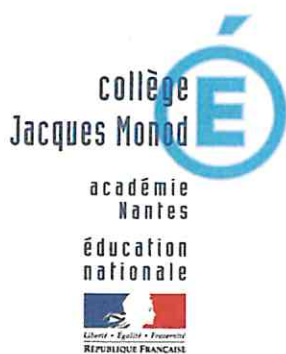
Erasmus Niveau 4ème : reste 4 A du 8 au 12 Mai

Séjour Plein Air

III. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

La séance est levée à 20h



COMPTE FINANCIER – EXERCICE 2022

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT MATERIEL ET FINANCIER

Présenté par : Valérie CRETON, Ordonnateur
Frédéric GUICHON, Agent comptable

LE CONTEXTE

-Madame BENFFODA est en poste depuis le 1^{er} septembre 2022 en qualité de principale adjointe.

Septembre 2022 : 36 professeurs pour 17 classes soit 444 élèves avec 4 divisions de 3^{èmes} au lieu de 5

TFA : 13 élèves

TFC : 12 élèves

Spécificités pédagogiques :

Une classe ULIS départementale TFA (troubles des fonctions auditives) : 13 élèves

TFC (troubles des fonctions cognitives) : 10 élèves

1 classe relais départementale

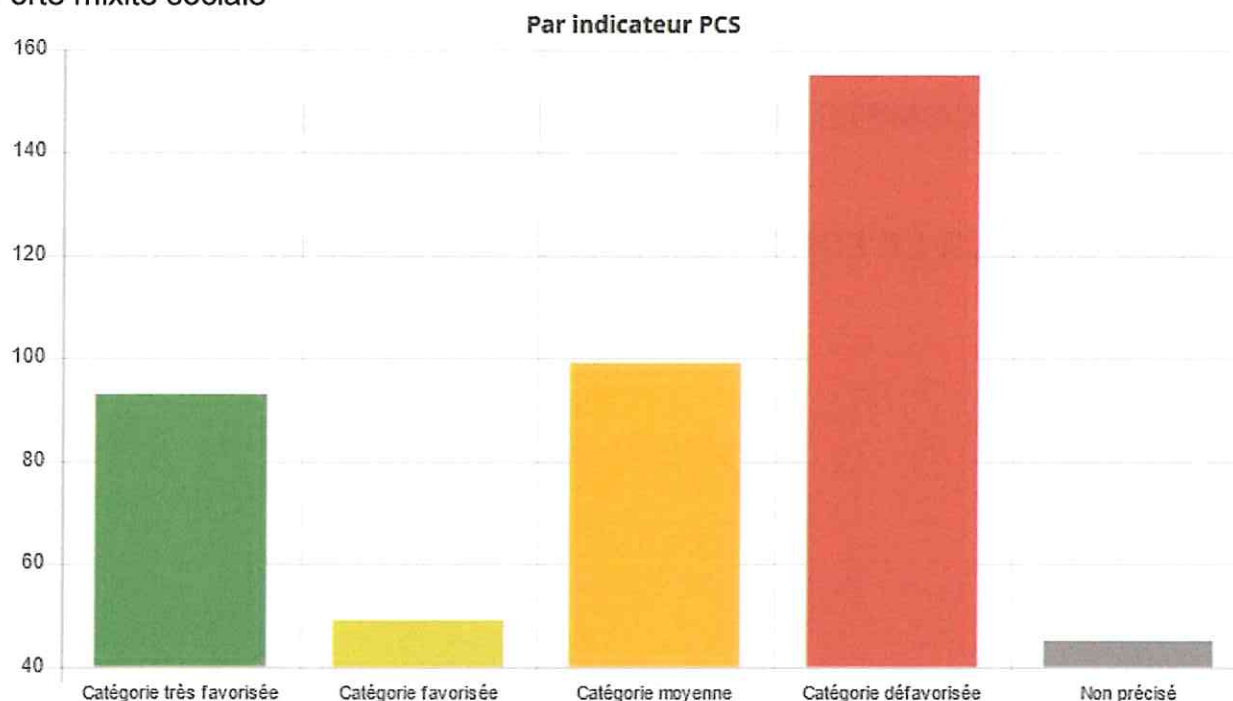
1 classe CHAM

2 sections sportives (gym et volley)

Le collège propose des ateliers scientifiques, de nombreux clubs et activités sur le temps de pause méridienne.

L'établissement recrute sur 7 écoles de secteur

Forte mixité sociale



ORGANISATION DES SERVICES ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le Collège J. Monod est rattaché à l'agence comptable du lycée Ambroise Paré qui gère 7 établissements.

1 gestionnaire en poste au collège J. Monod et ½ poste d'assistante de gestion.

DOTATION EN POSTES D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

Le collège est doté par le Conseil Départemental de :

- 1 chef de cuisine
- 1 second de cuisine
- 5 agents chargés de l'entretien des bâtiments et de la gestion de l'accueil (APERA)
- 1 agent de maintenance

L'EXECUTION DU BUDGET

La dotation initiale du conseil départemental était pour 2022 de 75 883.76 € (contre 82521 € en 2021).

Sur cette dotation un prélèvement a été mis en place par le conseil départemental pour la prise en charge des dépenses de visites réglementaires (0.6087/m2) pour l'ensemble des collèges. L'an passé le même principe avait été décidé pour les dépenses de maintenance.

L'année 2022 a été une année de reprise après l'année COVID, d'un point de vue pédagogique (sorties et séjours) mais aussi une année marquée par l'inflation économique ayant des répercussions sans précédent : augmentation drastique des coûts de l'énergie avec un déficit sur les postes de viabilisation, une augmentation du coût du papier et des prestations de services (transport/ maintenance...).

Nous avons anticipé cette augmentation des prix lors de la constitution de notre budget en prélevant sur nos fonds de roulement. Le conseil départemental est intervenu utilement pour nous permettre de maintenir nos fonds tout en faisant face à l'explosion des prix. Une subvention exceptionnelle de 13 307.65€ nous a été allouée pour l'année 2022.

Mais cette subvention exceptionnelle n'a pas pu être utilisée sur l'année 2022.

Explication :

Ventilation de la dotation exceptionnelle de 13307,65€ présentée au CA : DBM pour info
CHAUFF:5000€ /ELEC : 4307,65/DENREE : 4000€

Or le CA aurait dû décider de la ventilation car ce n'est pas une subvention fléchée (ex: fonds sociaux /ULIS/classe relais) : DBM pour vote

Conséquence : impossible de passer les écritures comptables afférentes

Dès lors, comment payer les denrées sur l'exercice 2022 ? les prélèvements sur FDR déjà effectués ont permis de payer la quasi-totalité des factures. La ligne en fin d'année est débitrice de 1000€.

Comment payer les factures ELEC et CHAUF de 2022 sur l'exercice 2022 ?

Nous avons eu recours aux décisions de l'ordonnateur c'est-à-dire nous avons utilisé les reliquats présents sur les lignes d'un même service (ALO)

Rappel : une ligne peut-être négative (ex : timbres) mais pas le service (ALO/SRH/APVE)

Comment payer le FARPI 2022 (versement au CD de la somme de 35% sur les repas)?

Nous n'avons pas pu le payer sur l'exercice 2022 car le service SRH serait déficitaire :

-une fois le paiement de la contribution entre service (les 17% sur les repas versés au service ALO) réalisé : 23 518,53€

-la ligne denrée déficitaire notamment

Dès lors le paiement du FARPI 2022 a été réglé sur l'exercice 2023 sur la dotation exceptionnelle de 13307.65€.

Après clôture de l'année comptable 2022, le résultat est déficitaire : 7544.23€. Le fonds de roulement du collège s'établit à 52 447.90 € ce qui correspond à 48 jours de fonctionnement.

Pour information le fonds de roulement en 2021 se chiffraient à 59 487.6 € ce qui correspondait à 68 jours de fonctionnement.

TABLEAU BUDGET 2022

	Montant net des dépenses	Montant net des recettes
Activité pédagogique	85 709,98 €	75 049,27 €
Vie de l'élève	12 767,80 €	13 917,80 €
Administration et logistique	94 381,72 €	92 685,65 €
TOTAL SERVICES GENERAUX	192 859,50€	181 652,72€
Service restauration et hébergement	164 110,66€	167 773,21 €
Bourses Nationales	33 704,00 €	33 704,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX	197 814,66€	201 477,21 €
TOTAL 1ère section	390 674,16€	383 129,93€
Résultat	7 544,23€	
IAF		
Opération en capital		1 564,92€
Total exécution budgétaire	390 674,16€	384 694,85€

charges constatées	produits constatés	résultat
390 674,16€	383 129,93€	7 544,23 €

LE SERVICE AP - ACTIVITES PEDAGOGIQUES

	Crédits ouverts	Montant net des dépenses
	Activités pédagogiques	86 749.07 €
Recettes prévisionnelles		Montant net des recettes
76 515.27€		75 049.27 €

Les dépenses pédagogiques présentent un déficit de 10660.71 €. Ce déficit des dépenses s'explique par la reprise des activités (sorties et voyages), l'augmentation des coûts de transport et du papier ainsi que l'achat de matériels de sciences subventionné dans le cadre de la rénovation des salles par le CD.

Ainsi : matériels de sciences subvention pour partie par le CD : 3352.94€ + sur nos recettes 4227.24€ soit 7580.18€. Les fournitures dont le papier s'élèvent à 6060.99€. S'ajoute à cela des dépenses non prévus tel que l'achat de matériels en EPS notamment et les déplacements de la section sportive.

Enfin le séjour plein air a été déficitaire pour l'établissement en raison de la participation en baisse des élèves par rapport à nos prévisions (726.24€) ainsi que les sorties à Saulges et le Bois de l'huissierie (293€ chacun lié à l'augmentation du coût du transport).

Les projets ERASMUS : 2 classes de 4^{ème} sont partis à CONCARNEAU sur 2 jours en juin, en camping, pour la mise à l'eau du VNB Monbana Réauté.

La classe relais

L'investissement s'élève à 4497€ pour l'année. L'investissement marquant a été l'achat de vélos pour les déplacements (939€) ainsi que l'activité escalade en salle et à Saulges 1289€.

Le CDI

L'ensemble des crédits affectés au CDI n'a pas été utilisé notamment en ce qui concerne la documentation et abonnement (sur 2405€, il reste un reliquat de 825€). Il semble donc que le montant des crédits alloués supérieur aux années précédentes soit adapté aux besoins.

Les classes ULIS : l'investissement notoire est l'achat de mobiliers (poires et poufs) pour un montant de 670€. Le reliquat en fin d'année s'élève à 785€.

Le SERVICE ALO - ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Administration et logistique	Crédits ouverts	Montant net des dépenses
	98727 €	94781.72 €
	Recettes prévisionnelles	Montant net des recettes
	94 777€	92 685,65€

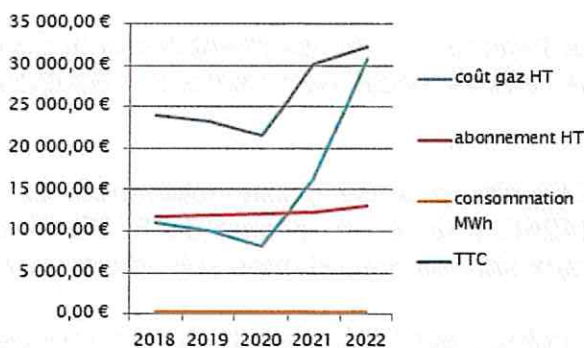
Le service ALO présente un déficit de 2096.07€. Déficit peu élevé qui s'explique notamment par une anticipation lors de la création du budget de l'augmentation des coûts de la viabilisation et 2 DBM au profit de la maintenance (véhicule, dépense non anticipée) et fournitures (prévisions sous-estimées).

Les postes de dépenses qui sont déficitaires sont : les fournitures, le carburant, les contrats et la maintenance.

La viabilisation

CHAUFFAGE 32 328.98€

La viabilisation : poste de dépenses principal



CHAUF	2018	2019	2020	2021	2022
coût gaz HT	10 979,34 €	10 105,79 €	8 264,06 €	16 296,83 €	30 701,69 €
abonnement HT	11 861,20 €	12 016,80 €	12 120,20 €	12 377,10 €	13 114,98 €
consommation MWh	319,76	309,43	259,53	398	314
TTC	24 096,77 €	23 339,33 €	21 505,39 €	30 251,00 €	32 328,98 €

CHAUFFAGE

La part du chauffage reste prédominante dans le poste « viabilisation » : 32 328.98€. Cette situation est due au fait que l'abonnement au réseau de chaleur de 1 000 € en moyenne par mois est une dépense incompressible d'une part, l'augmentation du coût des énergies d'autre part.

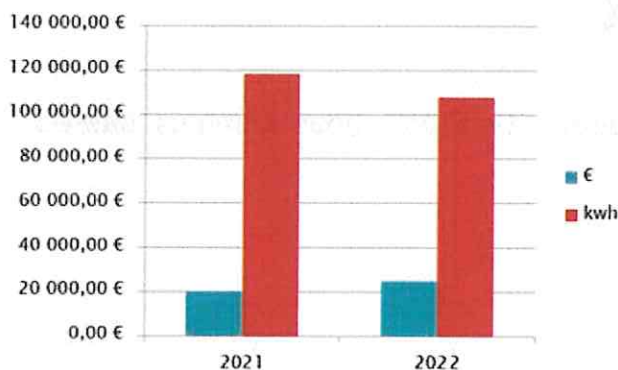
Par ailleurs, la consommation des locaux occupés par la protection civile est facturée sur une estimation et non en fonction du coût réel. Nous avons appelé l'attention des élus et demandé une réunion technique sur place pour la réalisation des travaux permettant une autonomie (réseaux + compteurs). Malgré nos relances auprès de la ville de Laval et le conseil départemental, nous sommes sans nouvelle. Ce projet nous permettrait de réaliser des économies substantielles conformément à l'insistance du conseil départemental.

En effet, les directives départementales étaient de réduire le chauffage dans les établissements et de ne chauffer qu'après les vacances de la Toussaint. Or la protection civile via son président dénonçait une température dans les locaux (non isolés) estimée à 16°. L'ordonnateur n'a pas eu d'autre choix que de mettre en marche le chauffage.

Les services départementaux ont vivement réagi en dénonçant ce non-respect des consignes, au regard des subventions exceptionnelles allouées à l'établissement.

Que pouvons-nous faire face au silence et la non - réactivité des principaux intéressés ?

ELECTRICITE

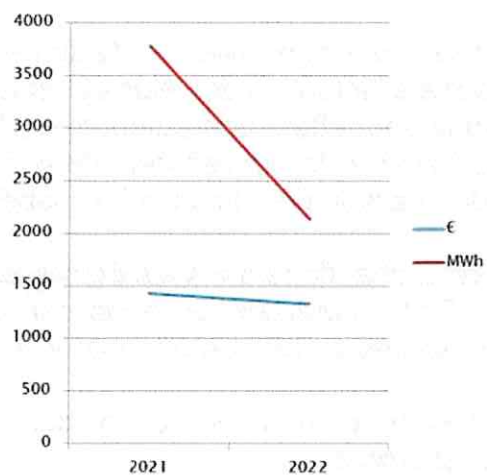


ELEC	2021	2022
€	19 761,59 €	24 724,20 €
kwh	118152	107562

ELECTRICITE

Sur le graphique, nous constatons une légère baisse de la consommation qui ne reflète pas la réalité. En effet, nous n'avons toujours pas reçu la facture de Total énergie. Précisons d'ailleurs, conformément aux dispositions du contrat que nous avons mis en demeure total énergie pour nous verser des pénalités de retard.

GAZ



	2021	2022
€	1429,32	1330,51
MWh	3782	2139

GAZ (cuisine)

Nous avons changé de distributeur en juillet : de SAVE, nous sommes passés au GAZ DE BORDEAUX.

La différence de prix n'est pas significative.

LE SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE

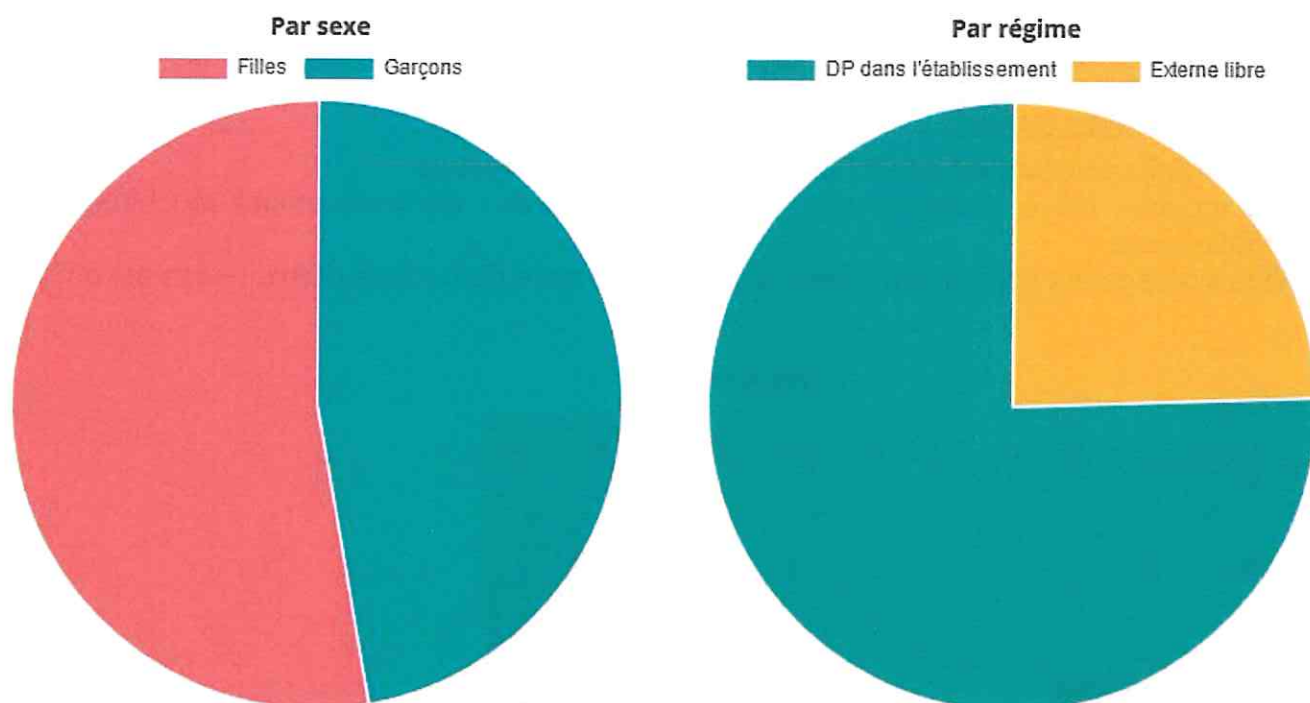
Vie de l'élève	Crédits ouverts	Montant net des dépenses
	17 620.29€	12 767,80 €
	Recettes prévisionnelles	Montant net des recettes
	13 825.50€	13 717,80 €

□ L'Aide à la restauration du Conseil Départemental :

Le montant des aides s'élève à 5420 € contre 6315 € en 2021. Cela concerne 71 élèves contre 63 en 2021 (complément d'aide aux élèves boursiers demi-pensionnaires)

Nous remarquons que l'aide est inférieure puisqu'elle concerne plus d'élèves et son montant est moins important.

Élèves scolarisés dans l'établissement



□ La caisse de solidarité :

Les familles ont été aidées à hauteur de 195.50 € (abonnement transport). Le reliquat en fin d'année est de 1 564.85 €.

□ **Le Fonds social :**

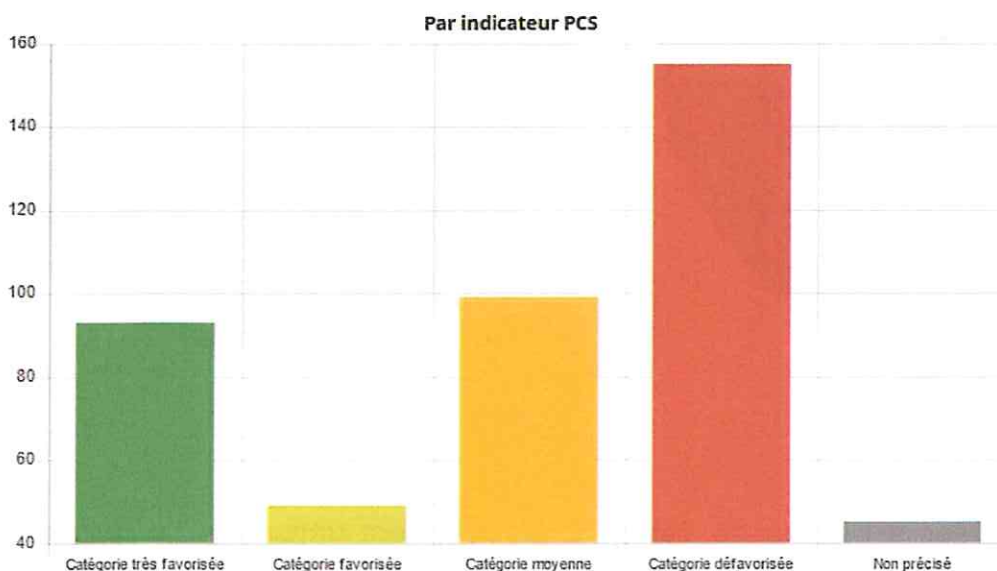
Les dépenses se sont élevées à 6794.30€ (x par 2 par rapport à 2021). Le reliquat en fin d'année est de 763.52€.

date FS	repas	voyage et sortie	AS	transport	fournitures diverses	soins
17-janv	24,00 €					
28-janv	212,00 €		20,00 €			
31-janv		32,00 €				
23-févr	440,00 €	200,00 €		65,00 €		
27-avr	1 068,00 €	132,00 €				
09-mai	180,00 €	352,00 €				
20-mai		7,50 €				
07-juin	280,00 €	284,00 €				
12-sept				256,00 €	79,59 €	
19-sept	904,00 €					
29-sept					6,32 €	
06-oct	876,00 €				205,88 €	
07-nov					13,96 €	
21-nov	112,00 €		20,00 €			
05-déc	496,00 €					214,15 €
15-déc	304,00 €				9,90 €	
total	4 896,00 €	1 007,50 €	40,00 €	321,00 €	315,65 €	214,15 €
TOTAL GENERAL	6 794,30 €					

Essentiellement utilisé pour l'aide aux repas et les sorties.

Ce montant élevé témoigne des besoins des familles particulièrement touchées par la crise inflationniste.

Notre collège est riche d'une mixité sociale. Le nombre de familles défavorisées est prédominant.



LES SERVICES SPECIAUX

1. LES BOURSES NATIONALES :

Bourses nationales	Crédits ouverts	Montant net des dépenses
	50 000 €	33 704€

33 704 € ont été versés au profit de 150 élèves (contre 33 453 € en 2021 au profit de 131 élèves).

Taux 1 = 75 élèves ; taux 2 = 43 élèves ; taux 3 = 33 élèves.

Cela reste stable.

2. LE SERVICE RESTAURATION - SRH :

Service restauration	Crédits ouverts	Montant net des dépenses
	173 688.46€	164 168.10€
Service restauration	Recettes prévisionnelles	Montant net des recettes
	170 278.25€	167 773,21 €

41433 repas servis soit 3292 de plus qu'en 2021	prévisionnels		réels	
	Elèves 41000	Commensaux 2700	Elèves 37824	Commensaux 3609
	Contribution entre services prévisionnelle 17%		Contribution entre services réelle 17%	
	29575.92 €		23518.53€	

L'augmentation des repas est liée aux aides financières en hausse (FS : 4896€ + aide à la restauration)

Le nombre de repas servis demeure moins important que prévu. Cela a eu un impact sur le reversement au service ALO et bien évidemment une participation FARPI inférieure à la prévision. La contribution entre services s'établit à 23 518.53 € contre un prévisionnel de 29 575.92 € inscrit au budget initial.

Une DBM 22 de 2000€ a été réalisée en décembre pour équilibrer le budget nourriture.

En ce qui concerne le respect des directives départementales :

- Egalim : 44.36% objectif de 50% non atteint
- Bio : 23.01% objectif de 20% dépassé
- Local : 60.40%

Le coût moyen réel de l'assiette au 31 décembre 2022 est de 2.09 €.

Le prix du repas à 4€ est irréaliste : sur 4€ (prix du repas), 1.40€ revient au CD (FARPI 35%), 0.68€ pour la contribution entre service (17%) et le reste 1.92€ pour l'achat de denrées.

Nous avons un surcoût de 0.17€/repas pris en charge par l'établissement sur ses fonds de roulement.

DBM – PRELEVEMENTS SUR FONDS DE ROULEMENT 2021

Pour un type de DBM - Pour Vote

N°	Date de validation	Numéro d'opération	N° de ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures de crédit	Prévisions de recettes
6	25/04/22	3	1	achat matériel science	AP OPRODANX 7088	33 - Ressources non spécifiques		4 232,95
			2		AP E-GENE OPRODANX		4 232,95	
5	25/04/22	4	1	ajustement maintenance	ALO ENTR OMAINTENA	32 - Prélèvements sur le fonds de roulement	1 100,00	
		5	1	ajustement fourniture adm	ALO ADMIN OFOURN	32 - Prélèvements sur le fonds de roulement	2 000,00	
10	08/11/22	19	1	REGUL ODISC RENTREE 2022	AP E-GENE ODISC	32 - Prélèvements sur le fonds de roulement	3 000,00	
12	06/12/22	24	1	PRELEVEMENT FONDS DE ROULEMENT	SRH REST ODENR	32 - Prélèvements sur le fonds de roulement	2 000,00	
Totaux							12 532,95	4 232,95

Pour le service AP : sous-évaluation des besoins

Pour le service ALO : dépenses exceptionnelles (maintenance véhicule), sous-évaluation des besoins

Pour le service SRH : augmentation du prix des denrées lié au contexte inflationniste

Fait à Laval, le 30/03/2023

L'adjointe gestionnaire

Sarah BANDECCHI

La Principale

Valérie CRETON



Résultat de l'exercice, affectation du résultat et composition du fonds de roulement

Consignes : saisir uniquement les cases sur fond vert, toujours en positif. La feuille de calcul gère automatiquement les soustractions et les reports

Établissement :

Collège Jacques Monod 2022	Services Généraux	SRH	Service Spécial (sauf SBN)	Total
	C/ 10681	C/ 10687	C/ 10682	
Recettes de fonctionnement (pièce n°5)	181 652,72	167 773,21	0,00	349 425,93
- Charges de fonctionnement (pièce n°5)	192 859,50	164 110,66	0,00	356 970,16
= Résultat de l'exercice N	-11 206,78	3 662,55	0,00	-7 544,23

Insuffisance d'autofinancement: 7 039,72

Réserves disponibles

Au 31/12/N-1	29 852,99	27 647,47	0,00	57 500,46
- Prélèvement pour acquisition d'immobilisations (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dotation pour provisions (c/68 sauf 6811)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Reprises sur provisions (c/78 sauf 7811)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Valeur des éléments d'actif cédés (c/ 775)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Constitution de dépôts et cautionnements (c/ 275)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Restitution de dépôts et cautionnements (c/ 275)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Résultat d'exploitation (hors variation de stocks) (2)	-10 702,27	3 176,71	0,00	-7 525,56
= au 31/12/N	19 150,72	30 824,18	0,00	49 974,90

(1) Service OPC : Montant net charges c/ 20 à 26 – montant net des produits c/102, 103, 131 et 138

(2) Calcul automatique : Résultat de l'exercice + dotations pour provisions – reprises sur provisions – valeur des éléments d'actifs cédés + dotation aux amortissements – reprises sur amortissements + valeur des sorties d'inventaire – augmentation de stocks + diminution de stocks

Réserves immobilisées

Au 31/12/N-1 (3)	1 232,40			1 232,40
+ Prélèvement pour acquisition d'immobilisations (a)	0,00			0,00
- Dotation aux amortissements réels (c/ 6811- 776- 777)	504,51			504,51
+ Reprises sur amortissements (c/ 7811)	0,00			0,00
- Valeur sorties d'inventaire (part non amortie) (c/ 675)	0,00			0,00
= au 31/12/N	727,89			727,89

(3) BE D cl 2 (sauf 27) - C 28 – C(102+103+131+138) + D139

Valeur des stocks (cl. 3)

Au 31/12/N-1 (BE)	0,00	1 987,15	0,00	1 987,15
+ Augmentation de stocks	0,00	485,84	0,00	485,84
- Diminution de stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
= au 31/12/N	0,00	2 472,99	0,00	2 472,99

Valeur des dépôts et cautionnements versés (c/ 275)

Au 31/12/N-1 (BE)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Constitution (en +) ou restitution (en -) (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
= au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00

Total cptes de réserves au 31/12/N (*)	19 878,61	33 297,17	0,00	53 175,78
---	------------------	------------------	-------------	------------------

Dépôts et cautionnements reçus (c/165)

Au 31/12/N-1 (BE)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Reçus au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
- Remboursés au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
= au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00

Provisions (c/ 15 + 29 + 39 + 49 + 59)

Au 31/12/N-1 (BE)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Constitution (en +) ou restitution (en -) (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
= au 31/12/N	0,00	0,00	0,00	0,00

Fonds de roulement de l'exercice (4)	52 447,89
---	------------------

(4) Réserves disponibles + valeur des stocks + provisions + dépôts et cautionnements reçus

Fonds de roulement de l'exercice antérieur : 59 487,61




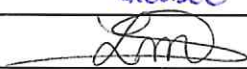
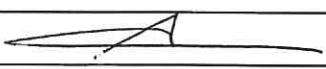
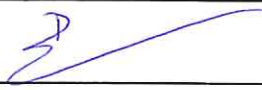

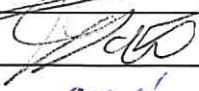
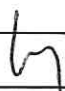
(a) Report automatique

(b) A rapprocher du compte financier pour vérification de la saisie

(*) Après affectation du résultat



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 30 mars 2023

<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	<u>EMARGEMENTS</u>
Madame CRÉTON Valérie, Principale	
Madame BENFODDA Barka, Principale adjointe	
Madame BANDECCHI Sarah, gestionnaire	
Madame LACROIX Christelle, CPE	
Madame LESNE Julie, professeure	excusée
Monsieur BAHU Mathieu, professeur	
Madame MÉNIN Charlotte, professeure	excusée
Mme LE MAITRE Margaux, AESH	
Mme DAVAIC Virginie, professeure	
Monsieur BAFFOU Thierry, professeur	excusé
Madame CHEVALLIER Emilie, parent d'élève	excusée
Madame BECKER Sandrine, parent d'élève	
Madame GAINARD Sophie, parent d'élève	excusée
Monsieur HERMENIER David, parent d'élève	
Monsieur LOISON Antony, parent d'élève	
Madame BELLANGER Anne-Cécile, parent d'élève	
Madame DROGUET Christine, Représentante de la ville de Laval	
Monsieur BEGON Geoffrey, Communauté Communes Pays de Laval	
Monsieur MICHEL Louis, Conseil Départemental	
Monsieur CAPLAN Antoine, Conseil Départemental	
Monsieur PERRIN Samuel, chef de cuisine	
Monsieur DAVOUST Franck, second de cuisine	
Monsieur RAZANADRAKOTO Naël, élève	excusé
Madame BENABEN Laurine, élève	excusée
<u>Personnes invitées, à titre consultatif</u>	
Monsieur GUICHON Frédéric, Agent comptable	
Monsieur FOUCAULT François-Marie, Personnalité qualifiée	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 30 mars 2023

<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>	<u>EMARGEMENTS</u>
Monsieur DELAPORTE Jean-Noël, professeur	
Madame HOUDAYER Sandrine, professeure	
Monsieur MORIN Thibaut, professeur	
Monsieur PICARD Jérôme, professeur	
Madame PAUCHARD Morgane, parent d'élève	
Madame WALKOWIAK Ingrid, parent d'élève	
Madame BOUVET ALONSO Virginie, parent d'élève	
Madame PRIN Virginie, secrétaire de gestion	
Madame ROUZIÈRE Claire-Marie, secrétaire de direction	
Madame COCHET Ambre, élève	<i>excusée</i>
Monsieur HALLIER Hélias, élève	<i>excusé</i>